

présentes, ayant à leur tête la présidente générale Mme de Gonzague ; les Messieurs se trouvaient sous la présidence de M. Pinoteau qui suivait immédiatement le consul général.

ASSOCIATION UTILE

Il s'est constitué, depuis peu, en notre province de Québec, une Association très utile sous tous les rapports ; et, ce qu'elle a de particulier, c'est que ses effets ne s'arrêteront point aux seuls sociétaires, mais se feront surtout sentir à toutes les classes de la société.

Nous la félicitons aujourd'hui de l'un de ses premiers actes, acte témoignant de l'intelligence des membres de cette société, de sa volonté de donner tout ce qu'elle promet : elle a nommé comme médecin inspecteur de la province entière, M. le Dr J.-N. Legault, non seulement excellent praticien, mais encore écrivain de bon aloi, et en outre adonné aux questions sociales dans ce qu'elles ont de meilleur relativement à la classe ouvrière.



LE DR J.-N. LEGAULT

L'Association des Barbiers de la province de Québec, car c'est d'elle qu'il s'agit, pour modeste qu'elle soit, n'en est pas moins une société excellente et nécessaire : aussi le gouvernement, en comprenant l'utilité, n'hésita-t-il pas à l'incorporer par un acte de la Législature en sa dernière session, tandis que S. Exc. M. Jetté, lieutenant-gouverneur, sanctionnait le 27 juin écoulé les Règlements de la nouvelle association.

La société s'est constituée spécialement dans le but de régler la pratique du métier, en n'accordant de licence qu'à ceux qui auront fait un apprentissage jugé suffisant par les examinateurs de l'Association. Aussi, plus d'écorcheurs, plus de maladroits vous exaspérant.

Un autre but non moins important de la nouvelle société, c'est de produire des ouvriers connaissant les lois de l'hygiène du barbier-coiffeur, ainsi que les maladies communes de la peau, leur degré de virulence, afin de pouvoir sauvegarder la santé de leurs clients. Pour atteindre ce but, ils seront obligés, dorénavant, de prendre les moyens de désinfecter leurs instruments selon le vœu exprimé, en juin dernier, par le Conseil du Bureau d'hygiène de la province de Québec, qui a même jugé nécessaire, en son quatrième rapport annuel, de consacrer tout un paragraphe à cette importante question.

La plus grande part du mérite d'avoir provoqué cette organisation revient, de plein droit, au dévoué président actuel de l'Association, M. J.-F. Fontaine, de Montréal, et à M. J.-E. Bouchard, de Québec.

Comme médecin-inspecteur, il fallait un homme rompu à la profession, bien au courant des meilleurs moyens à employer comme désinfectants, sans cependant préconiser des appareils coûteux que peu de barbiers eussent pu se procurer. M. le Dr J.-N. Legault est un médecin savant, et, si nous osions employer cette expression, trop consciencieux en ce siècle d'argent : nous l'approuvons hautement, quoi qu'il en coûte de bien faire, de soigner dans le but d'amener la guérison rapide et non de trainer le malade pour palper plus longtemps les émoluments : cela se passe en certains pays, mais je ne veux pas croire que cela se pratique aussi au Canada.

Nous félicitons M. le Dr Legault de la confiance qu'il a méritée, qu'il mérite pleinement.

FIRMIN PICARD.

BIBLIOGRAPHIE

Que de fois n'avons-nous lu ou entendu : " Il ne paraîtra donc jamais, ce volume de poésies annoncé par un de nos bons poètes canadiens, M. Albert Ferland ? "

Mais nous, qui savions avec quels soins il composait son ouvrage—nous pouvons dire, en effet, que s'il l'a créé comme manuscrit, il l'a composé comme livre, il en a fait les dessins pleins de grâce pudique, avec son ami, cet autre artiste canadien, le dessinateur Georges Delfosse,—nous qui voyions chaque jour ajouter une fleur à la corbeille jolie, nous attendions sans impatience.

Et les *Femmes Révées* viennent de passer du rêve à la réalité.

Vous ne savez, parfois, que faire dans vos longs moments de repos forcé en villégiature : il pleut, ou l'heure d'une réunion attendue n'est pas arrivée ; lisez ce qui s'adresse à la *Femme aimée*, lisez ce superbe volume de *Femmes Révées* qui a valu à l'auteur un affectueux encouragement de François Coppée, et une délicate préface de Louis Fréchette.

Le prix de cet ouvrage, en librairie, est de trente-cinq centins (35c.).

La nouvelle édition in-16 des *Origines de la France Contemporaine*, par H. Taine, que son nouveau format a rendu accessible à tous, est aujourd'hui complète en onze volumes, à 3 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

Volumes parus : 1re partie : *L'Ancien Régime* (2 volumes). 2e partie : *La Révolution ; L'Anarchie* (2 volumes). *La Révolution ; La Conquête Jacobine* (2 volumes). *La Révolution ; Le Gouvernement Révolutionnaire* (2 volumes). 3e partie : *Le Régime Moderne : Napoléon Bonaparte* (2 volumes) ; *Le Régime Moderne : l'Eglise, l'Ecole* (1 volume).

Index général des onze volumes.—Un volume in-16, broché, 1 franc.

LOCOMOTIVE ÉLECTRIQUE

(Voir gravure)

La question de la traction des locomotives par l'électricité est d'un intérêt toujours croissant. Depuis longtemps, en France, on se préoccupe de cette grande amélioration.

Les Compagnies de l'Ouest, d'Orléans et du Nord ont mis à l'étude différents projets dont les résultats ne sont pas encore connus, ou n'ont pas donné entière satisfaction.

Cependant la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a expérimenté au commencement de l'année, une locomotive électrique donc les essais ont été très remarquables. Construite d'après les plans de M. Auvert, ingénieur de la compagnie, ce n'est qu'après de longues tentatives et de nombreux essais que cette machine est arrivée au degré de perfection qu'elle possède maintenant, et qui fait l'admiration des connaisseurs. Commencée à la fin de 1896, ce n'est qu'au commencement de cette année qu'elle a pu faire en présence de quelques personnages privilégiés ses premiers essais entre Paris et Melun. Voici quels en furent les résultats : une charge de 147 tonnes a été transportée entre ces deux dernières villes à une vitesse moyenne de 27 milles à l'heure ; puis on obtint facilement 60 milles à l'heure avec un train de 100 tonnes. M. Auvert a déclaré que dans peu, la machine nouvelle fournirait une vitesse et une force beaucoup plus considérables.

P. C...

(D'après le "Génie Civil")

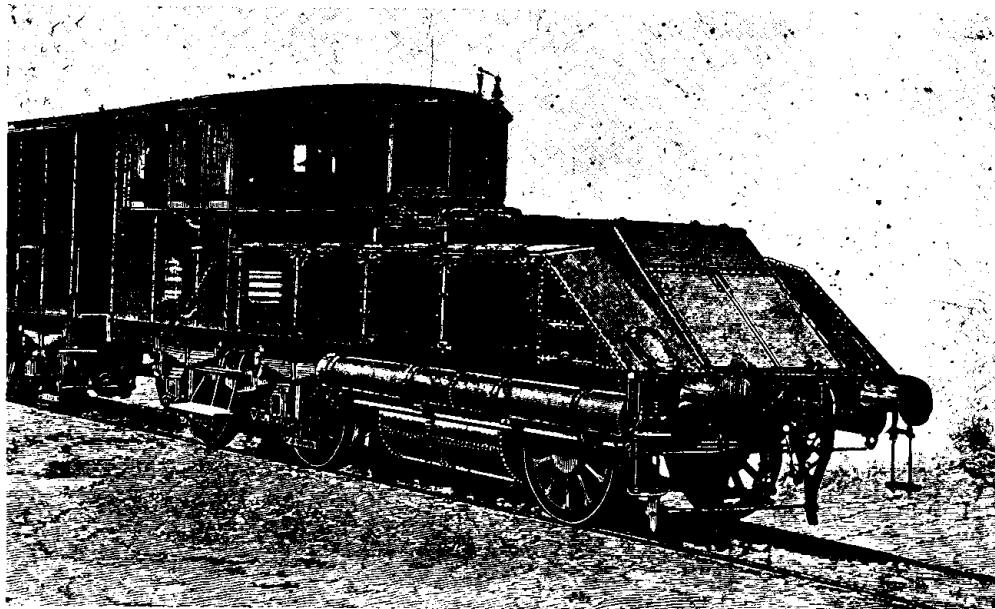
EXAMEN DU NOTARIAT

Nous voyons, avec le plus grand plaisir, parmi les noms des jeunes gens qui ont réussi leurs derniers examens de notariat, figurer celui de M. Antoine-Raoul Leduc, de Valleyfield. Nos lecteurs partageront notre sentiment de joie quand ils sauront que M. A.-R. Leduc est un de nos collaborateurs les plus estimés, signant ses jolis articles de son nom de plume Paul Ivry. Enfin, il est pour nous un véritable ami qui ne craint point de nous parler franchement toujours : qualité inestimable qui nous rend son amitié très précieuse.

Nous le prions d'agréer toutes nos meilleures et plus cordiales félicitations.

Oublie les injures, jamais les bienfaits.

Pour être bon, un journal ne doit pas parler continuellement de religion, mais il doit toujours être prêt à la défendre.—Cardinal PIE.



LOCOMOTIVE ÉLECTRIQUE SUR LE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE